



APPEL D'OFFRES

Chargé(e) de projet en recherche de financement privé

**Campagne de financement dans le cadre du projet de
redéploiement du Musée Louis-Hémon au
cœur de la municipalité de Péribonka**

16 janvier 2018

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

MUSÉE LOUIS-HÉMON

700, route Maria-Chapdelaine
Péribonka (Québec) G0W 2G0
Tél. : 418-374-2177
Télé. : 418-374-2516
accueil@museelh.ca
www.museelh.ca

NEQ : 1143206911

HISTORIQUE DU MUSÉE LOUIS-HÉMON

Fondé en 1938, le Musée Louis-Hémon a connu plusieurs phases de développement. Accrédité depuis 1987, le Musée se compose de deux pavillons dont la Maison Samuel-Bédard, reconnue monument historique en 1983 et classée depuis 2012 en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*. La mission du musée est de « préserver et transmettre aux générations futures la quête de Louis Hémon, valoriser le territoire du pays de Maria Chapdelaine et offrir un lieu de création et d'échange privilégiant l'oralité, la lecture et l'écriture d'expression française ». Les activités de l'institution comprennent des activités de diffusion, d'éducation et de conservation. Une grande importance est accordée à la mise en valeur du roman *Maria Chapdelaine* écrit en 1912 et diffusé dans plusieurs langues à travers le monde.

C'est en 1912, que Louis Hémon, jeune auteur breton, effectue un court passage à Péribonka. Hébergé chez Samuel Bédard, il collabore aux travaux de la ferme. Observant les us et coutumes des habitants du Lac-Saint-Jean, il cumule avec discrétion les informations qui seront à la source du roman *Maria Chapdelaine*, récit du Canada français. Compte tenu du succès remporté par le roman, en 1938, la *Société des amis de Maria Chapdelaine*, ouvre les portes du Musée Maria-Chapdelaine dans la Maison Samuel-Bédard, demeure de colonisation dans laquelle Louis Hémon a séjourné. Construite en 1903, la Maison est considérée, à juste titre, comme un joyau du patrimoine régional de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean d'autant plus qu'elle a conservé ses composantes architecturales d'origine.

En plus de la Maison Samuel-Bédard, le Musée inclut le pavillon contemporain à l'intérieur duquel nous retrouvons des expositions en concordance avec la mission. Le Musée Louis-Hémon est l'un des rares à se consacrer à la mise en valeur de la littérature. L'institution qui jouit d'une renommée internationale organise des activités éducatives et culturelles accessibles à tous les publics.

Le Musée Louis-Hémon est situé à Péribonka, une municipalité d'environ 500 habitants à la frontière Est de la MRC de Maria-Chapdelaine dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'institution muséale jouit

d'un statut public à but non lucratif et sa gestion est assurée par un conseil d'administration. Elle bénéficie d'une fondation qui permet l'accumulation d'argent pour soutenir ses activités. Le personnel du Musée Louis-Hémon compte deux personnes en période hors saison et huit personnes en période estivale.

PRÉSENTATION DU PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Le projet de redéploiement du Musée Louis-Hémon est né de la planification stratégique de l'institution muséale réalisée en 2012. Suite à cet exercice, un mandat pour définir le projet a été octroyé à une firme de consultants en muséologie soit Bergeron Gagnon inc. Cette étude, qui est le fruit d'un travail de plus d'un an de réflexion et de concertation avec le milieu, définit les orientations du projet, lequel s'inscrit dans un projet global découlant du plan de développement de la municipalité de Péribonka.

Projet de redéploiement du Musée Louis-Hémon au cœur de la municipalité de Péribonka

- ❑ Une exposition permanente à grand déploiement mettant en valeur le roman *Maria Chapdelaine*, l'écrivain et le territoire
- ❑ Un nouveau bâtiment abritant, entre autres, l'accueil, la boutique, les bureaux administratifs du Musée ainsi qu'une salle multifonctionnelle
- ❑ L'implantation optimale de la Maison Samuel-Bédard, classée monument historique par le ministère de la Culture
- ❑ Le développement de nouvelles activités touristiques et communautaires

- ❑ L'augmentation significative de l'achalandage et la rétention des touristes de passage
- ❑ Des retombées économiques et sociales sur le territoire
- ❑ Une meilleure valorisation du territoire de la MRC de Maria-Chapdelaine
- ❑ La réappropriation de l'institution par la population locale



Un projet innovant et structurant qui rayonnera dans l'ensemble du pays de Maria Chapdelaine

LA SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE PATRIMONIALE

Le Musée Louis-Hémon occupera la nef de l'église de Saint-Édouard-de-Péribonka avec une importante exposition permanente dont le mobilier et les installations seront rétractables pour permettre les célébrations religieuses. Ce nouvel équipement se distinguera en proposant une cohabitation respectueuse des fonctions muséales et religieuses. Cette polyvalence et les possibilités de partage entre la Municipalité, la Fabrique et l'institution muséale permettront de sauvegarder l'église qui est d'intérêt patrimonial et qui occupe une place déterminante dans le paysage de Péribonka, lequel est considéré comme le plus beau village du tour du lac.

L'EXPOSITION PERMANENTE

La nouvelle exposition permanente, qui offrira une expérience de visite distinctive, interpellera la mémoire, l'immersion, la création et l'interaction. Elle s'articulera autour de l'œuvre *Maria Chapdelaine* dont la trame du récit et les intrigues définiront le parcours du visiteur. Les personnages, les territoires et les saisons seront autant de prétextes pour explorer l'identité, le paysage et les aléas du climat d'aujourd'hui. Cette partie actuelle sera immersive et s'attachera aux sens. Parallèlement au récit romancé, le visiteur côtoiera l'auteur. D'où vient-il? Qu'est-ce qu'il y a vécu? Que perçoit-il du Québec et du Lac-Saint-Jean? En plus de ces réflexions sur le processus créatif, le visiteur pourra partager sa vision du territoire via une plateforme numérique permettant de recueillir des photos prises par ce dernier qui viendront, par la suite, modifier une partie de l'exposition permanente par leur projection.

L'IMPLANTATION DE LA MAISON SAMUEL-BÉDARD

Le projet de redéploiement du Musée Louis-Hémon au cœur de la municipalité de Péribonka inclut également l'implantation de la Maison Samuel-Bédard à proximité de l'église de Saint-Édouard. Outre les mesures économiques qui motivent le choix de déplacer ce bâtiment classé en vertu de la *Loi sur les biens culturels* du ministère de la Culture et des Communications, le nouveau contexte dans lequel la maison jouera un rôle d'artefact dans la nouvelle exposition amènera une proximité incontournable d'autant plus que le lien entre le roman, l'auteur et la maison constitue la plus importante valeur du bâtiment.

L'ESPACE PÉRIBONKA : UN PROJET COMMUNAUTAIRE STRUCTURANT ET RASSEMBLEUR

Le projet du Musée Louis-Hémon s'intègre dans Espace Péribonka, un projet communautaire des plus intéressants au Québec. Il s'agit de façonner un nouveau lieu polyvalent qui, en même temps, préserve le paysage du cœur villageois et la vie religieuse et dynamise la vie sociale et culturelle. Dans un nouveau bâtiment lumineux, vivant et ouvert sur la rivière Péribonka, un hôtel de ville, une bibliothèque, une institution muséale, une église et un petit café cohabitent et coopèrent en partageant des espaces et des services. Ce nouveau modèle d'équipement pour petite municipalité représentera un phare communautaire et culturel dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean qui, par sa vitalité citoyenne, son originalité fonctionnelle et l'expressivité de son architecture, deviendra un pôle touristique, culturel et religieux populaire.

LE MUSÉE LOUIS-HÉMON : UN PÔLE DE DÉCOUVERTE DU PAYS DE MARIA CHAPDELAINÉ

Le projet du Musée entre dans la conception du tourisme rural qui représente une des pierres angulaires du plan de développement de la MRC de Maria-Chapdelaine. Cet investissement aura des retombées sur toute la collectivité puisque nous voulons faire de cet « espace » un pôle de découverte du pays de Maria Chapdelaine. En tant que seule institution muséale de la MRC, le Musée Louis-Hémon joue et jouera plus que jamais un rôle culturel et social incontournable dans la communauté.

MANDAT

Le Musée Louis-Hémon (MLH) est à la recherche d'un ou d'une *chargé(e) de projet* dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre de sa campagne de financement dont le but est de financer une partie de son projet de redéploiement de l'institution muséale au cœur de la municipalité de Péribonka et dont l'objectif financier est fixé à 150 000,00 \$.

Le mandat du ou de la *chargé(e) de projet* se décline en deux phases :

1. Animer les rencontres du comité des activités spéciales et du financement (tempête d'idées, ateliers de travail, etc.) qui guideront le ou la *chargé(e) de projet* dans
 - la définition des grandes orientations stratégiques de la campagne de financement;
 - l'élaboration d'un plan d'action présentant les grandes étapes de la campagne ainsi que les tâches à réaliser et les échéanciers;
 - l'élaboration d'un plan de commandite global pour les entreprises privées.
2. Mettre en œuvre les actions définies dans le plan d'action.

Le comité des activités spéciales et du financement est formé de trois membres du C.A., d'une ressource externe issue de la communauté péribonkoise ainsi que des ressources humaines permanentes du Musée : la responsable de l'action culturelle et des collections et la directrice générale qui a pour fonction de coordonner toutes les actions qui sont du ressort de ce comité.

Le rôle du comité est d'« assister le conseil d'administration dans l'élaboration, la planification et l'organisation des activités spéciales ainsi que dans les campagnes de recrutement annuelles et les campagnes de financement annuelles. Solliciter du financement auprès des organisations privées et des institutions publiques pour des projets spécifiques particulièrement le projet de développement ».

* Prendre note que la période dédiée à la campagne de financement ne devra pas dépasser un an et demi (excluant la phase de planification). La réalisation du projet de développement est prévue pour juin 2020.

LIVRABLE

Au terme du mandat, l'objectif financier de 150 000,00 \$ devra être atteint.

CONDITIONS À RESPECTER ET RESPONSABILITÉS DU SOUMISSIONNAIRE

COÛTS

Le SOUMISSIONNAIRE indique le coût total par étape de réalisation couvert par la soumission et présente un tableau sommaire des coûts ventilés en précisant les taux de base pour chaque ressource attribuée à la réalisation du mandat.

DÉLAIS À RESPECTER

Les offres de services doivent être reçues avant le **9 mars 2018 à 17 heures**, à l'adresse suivante, en précisant le projet « **Chargé(e) de projet – Campagne de financement pour le projet de développement du Musée Louis-Hémon** », à l'attention de Mme Guylaine Perron, directrice générale du Musée Louis-Hémon.

Par la poste : 700, route Maria-Chapdelaine, Péribonka (Québec) G0W 2G0

Par courriel : direction@museelh.ca

Première phase prévue : **Du 2 avril au 31 août 2018**

Deuxième phase prévue : **Du 10 septembre 2018 au 27 mars 2020**

COMPOSANTES DE L'OFFRE DE SERVICES

- Compréhension du mandat;
- Méthodologie et étapes de réalisation;
- Calendrier de travail et responsabilités des intervenants à chacune des étapes du mandat, s'il y a lieu;
- Livrables;
- Répartition budgétaire, coûts et honoraires pour chacune des étapes du mandat;
- Expérience du ou de la chargé(e) de projet, et de l'équipe impliquée, s'il y a lieu, dans la réalisation du mandat;
- Références pertinentes au projet (projets similaires réalisés).

PRÉPARATION DE LA SOUMISSION

Le SOUMISSIONNAIRE n'a droit à aucun dédommagement relativement aux frais encourus pour l'acquisition des documents d'appel d'offres et de préparation de sa soumission.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS

Le SOUMISSIONNAIRE a toute la responsabilité de se renseigner sur l'objet et les exigences du mandat. Tout SOUMISSIONNAIRE qui n'est pas certain du sens exact du texte, ou qui désire obtenir des renseignements additionnels, qui trouve des ambiguïtés, oublis, contradictions ou doutes sur la signification du contenu des documents d'appel d'offres, doit soumettre ses questions, par écrit au responsable du projet. Les renseignements additionnels demandés seront transmis à tous les SOUMISSIONNAIRES. Le SOUMISSIONNAIRE qui fait cette demande est responsable de sa bonne livraison.

RENSEIGNEMENTS VERBAUX

Aucun renseignement verbal obtenu, relativement aux documents de la soumission, n'engage la responsabilité de la Corporation.

PRIVILÈGES DU DEMANDEUR

Le demandeur se réserve le droit de n'accepter aucune des soumissions présentées. De plus, l'ensemble des frais afférents à la préparation et à l'expédition de la soumission est sous la responsabilité du SOUMISSIONNAIRE.

CONFIDENTIALITÉ

Les consultants appelés à soumissionner s'engagent à ne pas révéler, ni à faire connaître sans y être dûment autorisés, les renseignements contenus dans le présent appel d'offres. Le SOUMISSIONNAIRE comprend et reconnaît que des renseignements, informations confidentielles et documents lui seront transmis de même qu'à certains de ses représentants pour la bonne exécution du présent mandat.

Si le SOUMISSIONNAIRE est retenu pour la réalisation du mandat il devra s'engager, pour toute la durée du projet et pour une durée de cinq (5) ans par la suite, à ne pas utiliser, divulguer ou communiquer, à son avantage ou à celui de toute autre personne, tout renseignement, information ou document obtenu, préparé ou produit dans le cadre du présent mandat. Le SOUMISSIONNAIRE devra également s'engager à garder, en lieu sûr et à l'abri, tous les renseignements, informations et documents préparés, produits ou obtenus dans le cadre de l'exécution des présentes.

INFORMATIONS ADDITIONNELLES

Pour toutes demandes et questions, les SOUMISSIONNAIRES peuvent communiquer avec madame Guylaine Perron, directrice générale du Musée Louis-Hémon, au 418 374-2177 ou à direction@museelh.ca.